

Fonctionnement hydrogéologique du bassin tertiaire du Bas Dauphiné entre la Drôme et la Varèze

THESE DOCTORAT – Tiffanie CAVE



Compte rendu de la réunion du 18 novembre 2008

SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
2	Déroulement de la réunion	4
3	Débat	5

1 Préambule

Les personnes présentes étaient :

	Nom	Fonction	Adresse internet	Tel, fax
Intervenants	Michèle RIVASI	Présidente du SEDIVE	rivasi.michele@orange.fr	
	Alain BABYLON	Conseil Général de la Drôme	ababylon@ladrome.fr	Tel : 04.75.79.26.55
	LAVOISY Cécile	Conseil Général de l'Isère, servie eau	c.lavoisy@cg38.fr	
	CADILHAC Laurent	Hydrogéologue Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (Siège de l'Agence)	Laurent.CADILHAC@eaurmc.fr	Tél. 04.72.71.26.69
	DEBAISIEUX Bernard	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	Bernard.DEBASIEUX@eaurmc.fr	
	BANTON Olivier	Directeur universitaire de la thèse	olivier.banton@univ-avignon.fr	Tel : 06.64.75.86.98
	FAURE Guy	Gérant du cabinet Idées Eaux – Directeur technique de la thèse	g.faure@ideeseaux.com	Tel : 06.07.50.36.24
	CAVE Tiffanie	Etudiante en thèse et chargée de cette étude (SEDIVE)	t.cave@ideeseaux.com	Tel : 06.82.81.23.29
Présents	FAIVRE Julie	DDAF de la Drôme	julie.favre@agriculture.gouv.fr	
	ALBIGES Christian	DDAF		
	SAVINEL Pierre	Syndicat des eaux de la Veauce		
	CROS Marcel	Maire de Lapeyrouse-Mornay		
	NIVOU Julien	SMRD		
	AUGER Jean-Luc	SIEP Valloire Galaure		
	LYENNET Gérard	SIEP Valloire Galaure		
	VIAL Marie-Claire	Chambre de l'Agriculture 26		
	CHAREYRON Bertrand	Chambre de l'Agriculture 26		
	GARAY Alain	SIE de la Plaine de Valence		
	VINCENOT	SIE Sud Valentinois		

Martine BONNET Jean-Louis	SIE Sud Valentinois		
OLLAT Pascal	SIE de Rochefort Samson		
LOMBARD Valérie	Ville de Romans		
PELLERIN Jean-Claude	Adjoint à la ville de Romans		
PRADELLE Jean-Luc	Société de forages AQUIFORE		
BRENOT Agnès	BRGM Rhône Alpes		
GENTHIAL Vincent	SIE Dolon Varèze		
BONNET Jean-Louis	CG26 et SIE de l'Herbasse		
STRACCHI Aline	SMBV Véore		
VITRY Brigitte	DDASS		

2 Déroulement de la réunion

Cette réunion avait pour objectif d'informer les différents utilisateurs de la ressource molasse du commencement d'une seconde étude et de détailler son déroulement technique et administratif.

Après la présentation des intervenants et l'introduction de la réunion par Michèle RIVASI, la réunion s'est déroulée de la façon suivante :

- Guy FAURE (Idées Eaux) : présentation de la seconde étude, cadre administratif,
- Alain BABYLON (Conseil Général de la Drôme) : présentation de l'observatoire des eaux souterraines et superficielles,
- Cécile LAVOISY (Conseil Général de l'Isère) et Agnès BRENOT (BRGM) : présentation de la molasse dans le département isérois et des 2 autres études en cours sur le département (SAGE de l'Est Lyonnais et Conseil Général 38) réalisée par le BRGM,
- Guy FAURE (Idées Eaux) et Tiffanie CAVE (SEDIVE) : présentation des résultats obtenus par Rémi de la Vaissière lors de la 1^{ère} thèse, le modèle conceptuel d'une part puis l'utilisation et la vulnérabilité de la ressource,
- Olivier BANTON (Université d'Avignon) : présentation du rôle de l'université dans cette seconde étude,
- Tiffanie CAVE (SEDIVE) : présentation des objectifs et des premiers résultats de la seconde étude,

- Laurent CADILHAC (Agence de l'Eau RMC) : présentation de l'intérêt des démarches de type contrat de nappe et SAGE pour préserver et reconquérir la ressource en eau miocène,
- Michèle RIVASI (SEDIIVE et CG26) : conclusion sur l'intérêt et les apports de l'étude.

3 Débat

A la fin de la réunion, plusieurs sujets ont été abordés par les invités, que l'on résumera comme suit :

Mme Vincenot du Syndicat du Sud Valentinois s'inquiète du rapport d'utilisation de la ressource : 55% pour l'agriculture et 35% pour l'AEP. Manifestement il faut tendre vers un partage équitable de cet aquifère et le protéger efficacement.

En réponse Mme Vial souligne les efforts du monde agricole et l'importance d'associer la Chambre de l'Agriculture à cette étude. Elle insiste aussi sur la nécessité d'estimer tous les prélèvements effectués (en distinguant le volume prélevable du volume prélevé).

Elle a également rappelée l'importance de connaître l'origine exacte des polluants. Selon elle en se référant à des études réalisées en Allemagne, quelques pratiques aberrantes pourraient, à elles seules, mettre en danger un aquifère entier.

Mme Vial a également souligné l'importance de mettre en place des actions locales (études de détail, communications...), permettant d'impliquer les populations.

M. Bonnet président du Syndicat de l'Herbasse souhaite avoir des éléments de réponse hydrogéologique sur le secteur des Chambarans afin de pouvoir avoir une réponse motivée vis-à-vis de l'installation d'un CET/ISDN. En réponse il est prévu d'effectuer sur un bassin versant de 6.3 km² (voir fig. jointe) un calcul des entrées sorties et ainsi évaluer la quantité d'eau s'infiltrant et rejoignant l'aquifère molassique. On rappellera que Rémi de la Vaissière a identifié deux zones principales d'alimentation de l'aquifère molassique profond (la zone du piémont Vercors et la zone des Chambarans)

Dans l'ensemble, les participants approuvent le fait qu'il ne faut pas attendre la fin de cette seconde étude avant d'agir, d'autant plus que les résultats amenés par Rémi de la Vaissière le permettent. Ces actions portent en priorité sur :

- **la mise en place d'un contrat de nappe**, supposant qu'une structure doit pouvoir porter ce projet, et ce d'autant plus que l'Agence de l'Eau a rappelé que selon les objectifs du SDAGE l'aquifère molassique doit avoir atteint le bon état en 2021 (ce bon état étant défini par la DCE- 2000/60),
- **la mise en place d'un partenariat avec les foreurs** afin de faire en sorte que les forages soient réalisés dans les règles de l'art et qu'ils soient déclarés (même pour les ouvrages domestiques en applications du décret 2008-652 du 2 juillet 2008), cette démarche étant déjà engagée (une réunion est prévue le 5 décembre avec l'ensemble des foreurs travaillant sur le territoire étudié),
- l'intégration dans les SCOTT des pratiques agricoles.

Malheureusement, peu de syndicats de l'Isère ont pu se déplacer pour cette réunion. En effet la réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau avait lieu à la même date. De plus il est probable que l'éloignement de certains syndicats Isérois de Valence ne leur ait pas permis de venir. Nous prévoyons donc de mettre en place une seconde réunion en Isère afin de palier à ce manque et d'impliquer ces syndicats.

Nous tenons à préciser que la participation à ces réunions est essentielle pour, comme l'a rappelée Mme Rivasi, que les syndicats et communes s'approprient cette étude et puissent donner leurs avis tout au long de ces trois années.

Nous rappelons que pour améliorer les échanges et le suivi de cette étude, un site Internet a été mis en place (le PPT présenté lors de la réunion y est téléchargeable). Il est accessible à tous à l'adresse suivante :

<http://www.ideeseaux.com>

puis se connecter sur le lien : *Etude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin tertiaire du Bas Dauphiné entre les vallées de la Drôme et de la Varèze*

Le 24 novembre 2008,

Tiffany CAVE

Guy FAURE

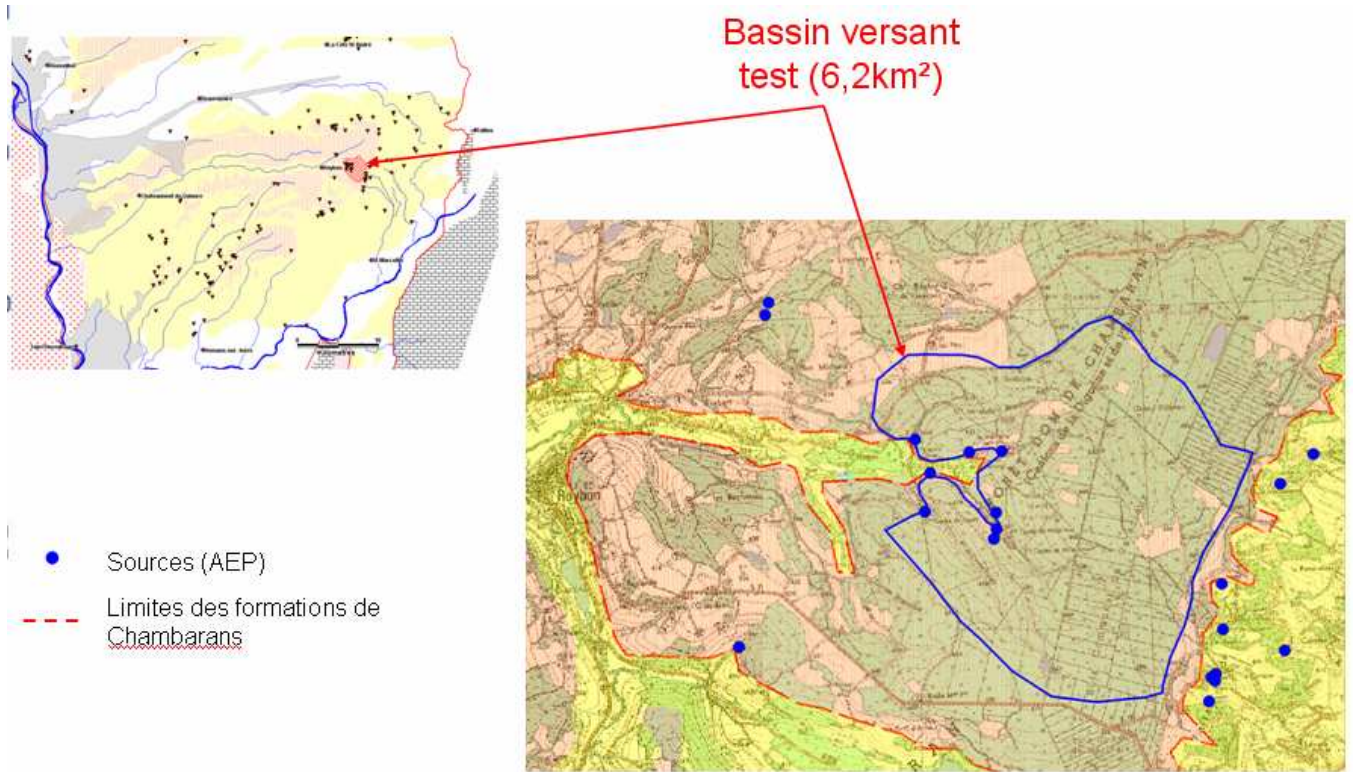


Figure : Emplacement du bassin versant test sur les Chambarans